

Les changements de composition socioprofessionnelle des communes entre 1982 et 1990¹

Nicole Tabard

L'objectif de ce travail est de faire apparaître les principales transformations des profils socioprofessionnels des communes entre 1982 et 1990, et de localiser ces types de transformation par rapport à la situation initiale des communes, celle de 1982.

Les principales lignes de force socio-économiques structurant le territoire à un moment donné sont connues. La division hiérarchique de l'espace, les oppositions territoriales entre industrie et artisanat, entre activités techniques et tertiaires sont les traits dominants depuis deux décennies. Ces traits se retrouvent-ils sur le plan dynamique ? La division hiérarchique de l'espace s'est-elle renforcée ou atténuée ? Comment les processus de désindustrialisation et de tertiarisation, d'essor du salariat qualifié, ont-ils pris forme sur le territoire ?

Problèmes et démarche

Le problème principal est celui de la fragilité des données. On est amené à comparer deux recensements, pour des unités géographiques fines. Le bruit - au sens de la théorie de l'information - est important : les aléas qui affectent chacune des deux observations sont susceptibles de se cumuler. D'ordinaire, l'analyse des transformations socio-professionnelles résulte de l'exploitation d'une question : le lieu de résidence au recensement précédent. Si l'information est fiable puisque tirée d'un corpus unique, elle n'est pas pertinente pour l'objet traité ici : on ne connaît pas la position professionnelle initiale des individus. Or la mobilité socioprofessionnelle est importante, et qui plus est, elle est liée à la mobilité spatiale. Notre objet est de décrire les *transformations d'un système d'unités spatiales*, et non un ensemble d'*itinéraires individuels*.

(1) Cette intervention est tirée d'un travail réalisé en collaboration avec A. Chenu et publié : A. Chenu et N. Tabard (1993), "Les transformations socioprofessionnelles du territoire français, 1982-1990", *Population*, 6, 1993, 1735-1770

D'où la nécessité d'opérer un découpage territorial relativement grossier, en **4500 unités géographiques élémentaires** dont la composition socioprofessionnelle peut être connue pour 1982 et pour 1990. Ces unités sont des communes (de 5000 habitants au moins) ou des cantons (regroupant des communes de moins de 5000 habitants ; les analyses concernant les zones rurales demeureront relativement sommaires). Paris, Lyon et Marseille sont subdivisées en arrondissements.

La nomenclature **socioprofessionnelle** est elle-même agrégée en 16 rubriques d'actifs (tableau 1). Elle résulte de regroupements opérés, en fonction de considérations de taille statistique et de corrélation spatiale, à partir du niveau détaillé (32 postes d'actifs, dont 28 non agricoles) de la nomenclature INSEE des catégories socioprofessionnelles.

Les catégories retenues ont un poids très inégal, variant de 1.3 %, pour les chefs d'entreprise d'au moins 10 salariés à 18 %, pour les ouvriers qualifiés du travail artisanal, ce qui justifiera, *après analyse*, des regroupements entre les catégories d'évolution semblable (voir tableau 2 plus loin). L'augmentation des effectifs de 1982 à 1990 est maximum pour les ingénieurs, pour les chefs d'entreprises d'au moins 10 salariés, et pour l'ensemble formé des professions libérales, des cadres de la fonction publique, des professions scientifiques et des professions de la communication, des arts et des spectacles, ensemble de catégories réunies pour cette étude. A l'opposé diminuent rapidement les ouvriers non qualifiés, en particulier ceux de la grande industrie.

Le champ est celui des **hommes actifs personnes de référence** des ménages non agricoles, classés à leur **lieu de résidence**. Cette sélection répond à une exigence d'**homogénéité** quant aux facteurs expliquant les variations observées. L'évolution du poids des retraités ou des jeunes inactifs, les transformations du monde agricole, les changements dans la division du travail entre hommes et femmes ont été laissés de côté. Ces thèmes ne sont pas pour autant secondaires à nos yeux, mais ils impliquent chacun un dédoublement de l'analyse : la distribution spatiale des inactifs ne relève pas principalement d'une logique d'emploi ; le rapport au territoire de l'agriculture, grosse utilisatrice d'espace, est très spécifique ; les professions féminines et masculines n'ont ni le même contenu, ni la même répartition spatiale et il serait illusoire de repérer des changements interprétables de cette répartition à partir d'une agrégation des deux sexes. On s'intéresse aux personnes de référence plutôt qu'à la population active, parce que cette dernière inclut davantage de jeunes actifs dont les caractéristiques professionnelles sont encore très instables². Enfin le choix d'une observation au lieu de résidence est plus propre à faire ressortir les distances spatiales entre les milieux sociaux, alors que le lieu de travail réunit en un même espace des catégories différentes.

(2) On notera les différences importantes dans la répartition, en 1982 et 1990, de l'ensemble des actifs non agricoles des deux sexes et celles des hommes personnes de référence étudiés ici : près d'un individu sur trois est employé, contre un homme personne de référence sur 10. Les proportions sont inversées pour ce qui est des ouvriers de l'industrie et, à l'opposé de l'échelle sociale, pour ce qui est des chefs d'entreprise, des professions libérales et des cadres.

**Tableau 1 : Les catégories socioprofessionnelles étudiées :
Distribution en 1982 et 1990 et variation entre les deux dates**

	Population active, les deux sexes				Hommes personnes de référence			
	% en 1982 a	% en 1990 b	effectifs 1990/1982 en %	1/2 en %	% en 1982 c	% en 1990 d	effectifs 1990/1982 en %	d/c en %
21 - Artisans	4,2	3,6	94,1	85,8	6,1	5,6	94,5	91,4
22 - Commerçants	3,7	3,4	99,8	91,0	3,8	3,7	102,0	98,6
23 - Chefs d'entreprise d'au moins 10 salariés	0,6	0,8	131,9	120,3	1,0	1,3	132,4	128,0
31 - Professions libérales, cadres de la fonction publique, professions scientifiques, professions de l'information, des arts et des spectacles	4,5	5,7	139,9	127,5	5,7	6,9	124,8	120,6
37 - Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	2,6	3,2	135,9	123,9	4,2	4,8	119,4	115,4
38 - Ingénieurs	1,8	2,6	156,9	143,0	3,3	4,7	147,7	142,8
42 - Instituteurs, professions intermédiaires de la santé et du travail social, professions intermédiaires de la fonction publique	8,1	8,4	114,8	104,6	5,2	5,5	109,3	105,6
46 - Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	4,7	5,9	139,9	127,5	5,2	6,1	121,5	117,5
47 - Techniciens	3,2	3,2	112,4	102,5	5,2	5,3	106,0	102,5
48 - Agents de maîtrise	2,7	2,4	100,7	91,8	4,9	4,7	98,7	95,4
52 - Employés civils et agents de service de la fonction publique, policiers et militaires, employés administratifs d'entreprise	21,6	20,3	103,0	93,9	10,2	8,9	90,2	87,2
55 - Employés de commerce, personnels des services directs aux particuliers	7,6	9,2	132,2	120,5	2,0	3,3	116,6	112,7
62 - Ouvriers qualifiés de type industriel	7,5	7,0	102,3	93,3	11,5	10,9	98,4	95,1
63 - Ouvriers qualifiés de type artisanal, de la manutention, chauffeurs	11,6	11,2	105,7	96,3	17,3	18,0	107,5	103,9
67 - Ouvriers non qualifiés de type industriel	11,0	9,1	90,8	82,8	10,1	7,8	80,2	77,5
68 - Ouvriers non qualifiés de type artisanal	4,7	4,0	92,5	84,3	4,2	3,4	82,8	80,1
Ensemble	100,0	100,0	109,7	100,0	100,0	100,0	103,5	100,0

Champ : actifs non agricoles ayant ou non un emploi
Sources : INSEE, recensements de la population 1982 et 1990 (1/4)

Les techniques d'analyse des données, ici l'**analyse des correspondances**, s'imposent pour une démarche heuristique : faire apparaître des logiques. En outre, les données s'y prêtent : informations nombreuses, mais mesures (écarts entre deux dates) imprécises. Mesurées sur les 4400 unités géographiques, les différences d'effectifs par profession sont relativement faibles³. Tandis que les valeurs extrêmes, positives ou négatives peuvent atteindre l'ordre de plusieurs centaines. La relation entre les écarts et les poids initiaux est étroite, ce qui justifie d'opérer sur des rapports de profils.

Mais la variabilité aléatoire demeure forte, en particulier pour les professions qui ont initialement un poids faible dans une commune. Pour réduire ce bruit, on a constitué des classes de rapports de poids pour chaque profession. Pour ne retenir finalement que deux modalités pour chacune des 16 professions, prenant, dans chaque unité géographique, les valeurs 0 ou 1, selon que le rapport du poids de la catégorie en 1990 à celui de 1982, est ou non inférieur à la médiane observée pour l'ensemble des communes / cantons. Cette méthode évite les comparaisons entre des mesures quantitatives, fragiles, comme l'imposerait l'usage de techniques telles que l'analyse en composante principale.

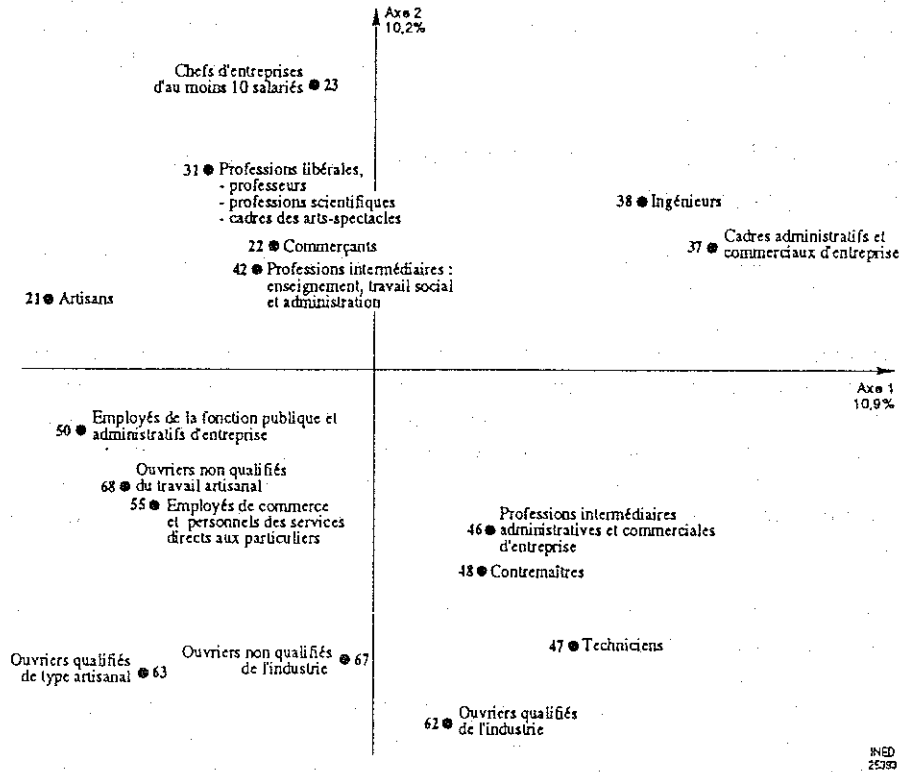
Les analyses ne se sont avérées robustes qu'une fois écartées les unités de faibles effectifs : moins de 500 hommes actifs non agricoles personnes de référence - ces unités regroupent surtout des communes rurales et de très petites unités urbaines, espace qui se trouve donc sous-représenté dans les résultats de cette partie. Le sous-ensemble retenu compte 1253 unités géographiques, totalisant les deux tiers de la population totale. Dans l'analyse, chaque unité est pondérée par le nombre de ménages qui y résident.

1. Les principales formes de la dynamique socio-spatiale

Le graphique 1 en donne un résumé (un seul point figure par profession) : les catégories socioprofessionnelles proches sur ce graphique sont celles qui varient de la même façon, qui augmentent en proportion, ou diminuent dans les mêmes aires. Ainsi les catégories de la production ont le même voisinage, des professions techniques qualifiées aux ouvriers de l'industrie (partie droite du graphique). Elles s'opposent aux professions tertiaires et artisanales, y compris les ouvriers dits du travail artisanal (partie gauche). Mais on lit aussi une proximité entre les catégories aisées : les chefs d'entreprise d'au moins 10 salariés, les professions libérales et professions scientifiques, les ingénieurs et les cadres d'entreprises (partie supérieure), qui s'opposent dans leur ensemble aux travailleurs de l'industrie (en bas du graphique).

³ Les écarts positifs les plus forts concernent les ingénieurs : pour 50 % des unités géographiques, ils oscillent entre 0 et 9. A l'opposé les différences négatives les plus importantes concernent les ouvriers non qualifiés du travail industriel, oscillant entre + 1 et - 16 pour 50 % des unités géographiques.

Graphique 1 - Similitude des catégories socioprofessionnelles en fonction des variations de leur poids entre 1982 et 1990



Deux tendances opposées : un renforcement du monde de la haute technologie et de la grande firme...

Ce monde réunit trois groupes situés à des niveaux hiérarchiques différents :

Les ouvriers de l'industrie, qualifiés ou non, forment un premier groupe, nettement distinct des autres catégories techniques.

Les classes moyennes techniques, techniciens et contremaîtres, et les membres des autres professions intermédiaires des entreprises, bien que ces derniers aient des fonctions commerciales et administratives.

L'augmentation des ingénieurs va de pair avec celle des cadres et les cadres d'entreprise. Ce troisième groupe caractérise la croissance technologique.

Il y a donc une similitude, sur le plan de l'évolution, entre des catégories qualifiées de la production industrielle et les cadres et les intermédiaires d'entreprise aux fonctions administratives ou commerciales. La tendance qui réunit l'ensemble de ces catégories manifeste un renforcement du monde de la haute technologie et de la grande firme dans certaines zones.

...situé à l'opposé du développement des services urbains d'accompagnement

Sur la partie gauche du graphique 1 se regroupent des catégories relevant des activités de prestation de services :

Les fonctions de services peu qualifiées : les employés, qu'il s'agisse des employés de l'administration publique ou privée ou des employés des services et du commerce et les ouvriers du travail artisanal, surtout les moins qualifiés. La frontière entre employés et ouvriers du travail artisanal est floue (Chenu, 1990). En ce qui concerne les hommes, l'une ou l'autre catégorie rassemble des emplois particulièrement peu qualifiés, probablement instables, en tout état de cause, ceux situés au plus bas de l'échelle des salaires.

Les ouvriers qualifiés du travail artisanal ; ils se situent à mi-chemin entre ce groupe et celui des ouvriers de l'industrie.

Les classes moyennes tertiaires : les commerçants et les professions intermédiaires de l'enseignement, du travail social et de la fonction publique. A cet ensemble se joignent, en premier examen, les artisans. Ces derniers présentent également une similitude d'évolution avec les catégories peu qualifiées, employés et ouvriers non qualifiés du travail artisanal.

Enfin l'enrichissement tertiaire ou directionnel est représenté par deux catégories qui ont une similitude d'évolution significative : les chefs d'entreprise d'au moins 10 salariés, et les catégories suivantes, regroupées dans cette étude : professions libérales, cadres de l'enseignement et de la recherche, cadres de l'administration et enfin professions des arts, des spectacles et de la communication.

Ces quatre groupes réunissent les services publics, l'artisanat et les services directs aux particuliers, proximité signe d'une similitude quant aux formes de développement de ces activités et à la localisation de leur croissance ou de leur déclin.

La première opposition du graphique 1 ne se réduit pas à une opposition industrialisation-tertiairisation : elle exprime plutôt une polarisation entre des activités (industrielles,

mais aussi commerciales et de recherche) plutôt orientées vers de vastes marchés, et des services de proximité qui sont l'accompagnement nécessaire de la présence locale d'une certaine concentration de population.

Une concentration accrue des catégories aisées

Les parties du territoire connaissant un fort accroissement de la part des chefs d'entreprise, professions libérales, cadres et ingénieurs se regroupent nettement dans la partie supérieure du graphique 1. Nous appellerons embourgeoisement la tendance qui les affecte. La tendance opposée est composite et ne saurait s'analyser comme un simple mouvement d'appauvrissement. Les territoires qui, sans s'enrichir, résistent à la désindustrialisation (en bas à droite) ne se confondent pas avec ceux qui, sans s'enrichir non plus, connaissent un accroissement de la part des professions tertiaires ou artisanales peu qualifiées (en bas à gauche).

La plupart des communes qui se caractérisent par un fort développement du poids des catégories aisées appartiennent à l'agglomération parisienne. Une désindustrialisation marquée fait se regrouper des communes populaires de la banlieue parisienne et des villes telles que Dunkerque et Le Havre, Reims et Charleville-Mézières. Le développement des salariés peu qualifiés concerne notamment des villes du nord de la France - Saint-Quentin, Calais, Amiens, Roubaix. La croissance technologique touche Rennes, Quimper, Montpellier, Antibes, et de plus grandes villes comme Toulouse et Strasbourg.

Sept groupes professionnels pertinents pour résumer ces transformations.

Le résumé des transformations socioprofessionnelles du territoire présenté précédemment est robuste. Il permet de former des groupes socioprofessionnels pertinents du point de vue de l'évolution entre 1982 et 1990, groupes d'effectifs suffisants pour que des coefficients de corrélation aient un sens. Le tableau 2 résume ainsi, d'une façon différente, les transformations qui viennent d'être mises en évidence, par les coeffi-

Tableau 2 - Coefficients de corrélation entre les rapports des poids des grands groupes socioprofessionnels 1990/1982

Chefs d'entreprise	1,000							
professions libérales, cadres du public	n.s.	1,000						
Cadres d'entreprise, ingénieurs			1,000					
Artisans, commerçants, professions intermédiaires éducation, santé	0,065*	-0,159***		1,000				
Techniciens, maîtrise	-0,123***	0,104***	-0,375***		1,000			
Employés, ONQ de type artisanal	n.s.	-0,216***	0,077**	-0,167***		1,000		
Ouvriers de type industriel	-0,243***	-0,143***	-0,270***	0,111***	-0,170***		1,000	
Ouvriers qualifiés de type artisanal	-0,076**	-0,130***	-0,126***	n.s.	0,063*	0,061*		1,000

*Champ : ensemble du territoire métropolitain
Transformations logistiques*

cients de corrélation entre les rapports 1990/1982 des proportions⁴ des sept grands groupes professionnels⁵.

L'opposition dominante entre les évolutions concernant d'une part, l'artisanat et les classes moyennes tertiaires et d'autre part, les classes moyennes techniques, se traduit par le coefficient négatif maximum entre ces deux groupes au tableau 2, - 0.38. Tandis que les ingénieurs et cadres d'entreprise ont une évolution relativement proche de celle des professions intermédiaires d'entreprise, des techniciens et des contremaîtres, + 0.10.

Les voisinages entre catégories socioprofessionnelles connaissant, dans les mêmes zones géographiques, des évolutions similaires ne correspondent ni aux grands groupes socioprofessionnels usuels ni aux grands secteurs d'activité. Les ouvriers de type artisanal sont beaucoup plus proches des employés que des ouvriers de type industriel. Les ingénieurs et cadres d'entreprise se distinguent nettement de leurs homologues du public, et de même les professions intermédiaires du secteur privé et semi-public sont très éloignées de celles de la fonction publique.

Ces premiers résultats constituent donc une invitation à se déprendre de quelques oppositions familières - ouvriers/employés/cadres, industrie/tertiaire - qui risquent de faire partiellement écran à la perception des changements sociaux en cours.

2. Structure et dynamique socioprofessionnelles, deux formes du territoire non homothétiques

Il y a une similitude entre les proximités entre catégories socioprofessionnelles présentées au graphique 1 qui sont fonction de leurs **transformations entre 1982 et 1990**, et celles présentées au *graphique 2* qui sont fonction de **leurs poids une année donnée, 1982**. Et cependant il n'y a pas homologie entre les zones techniques et celles se technicisant, entre les zones tertiaires et celles se tertiarisant...

Le graphique 2 est construit sur les mêmes bases que précédemment : même nomenclature socioprofessionnelle et même découpage géographique. Mais il s'agit d'une analyse de la répartition en 1982 des catégories socioprofessionnelles selon le lieu de résidence, commune ou canton, analyse statique.

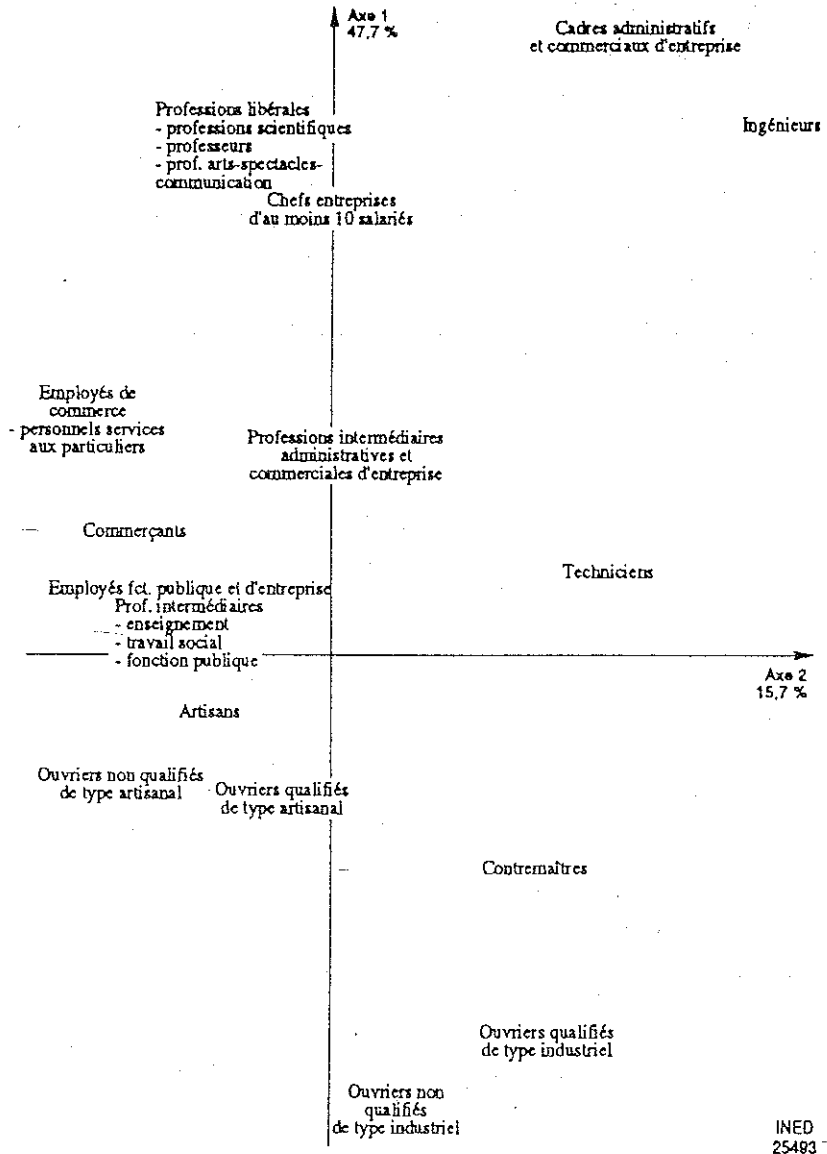
(4) On utilise pour ce calcul la transformation logistique, voir annexe 1.

(5) Afin de présenter des **résultats exhaustifs**, un découpage territorial plus large a été adopté pour ce tableau. Les cantons et communes présentant des effectifs faibles ont été regroupés en leur arrondissement. Des 4500 unités géographiques initiales, on passe à 2000. Le seuil d'au moins 500 hommes personnes de référence est appliqué à ce nouveau découpage, éliminant une faible partie, 6 % de la population totale.

(6) Les trois premiers facteurs se détachent significativement, représentant 29 % et 74 % de l'information dans les analyses dynamique et statistique respectivement.

On notera la différence entre les deux résumés : le plan "statique" résume 63 % de l'information ; à ce niveau d'agrégation des données d'un même recensement, la part du bruit est faible. Le plan "dynamique" n'en résume que 21 %⁶. Cet écart rend compte de ce que les corrélations entre les groupes sociaux concernant les évolutions sont plus ténues que celles concernant les positions. Mais il intègre aussi l'importance de la variabilité affectant des mesures provenant de deux recensements.

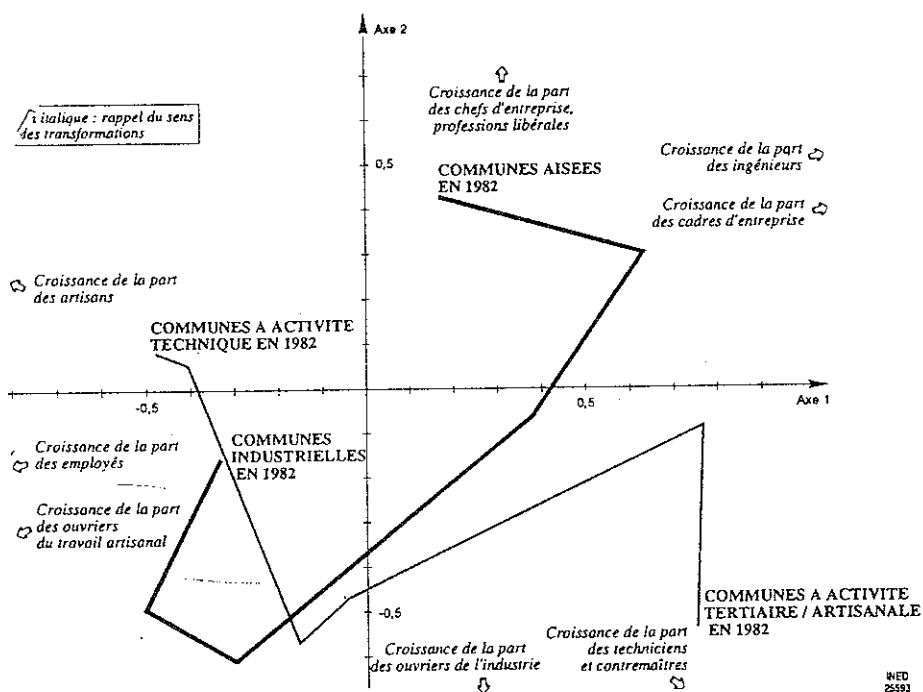
Graphique 2 - Morphologie socioprofessionnelle du territoire en 1982



Deux ensembles de questions se posent à ce stade : à quelle morphologie socioprofessionnelle, en 1982, correspondent les tendances mises en évidence précédemment (les communes qui se sont enrichies étaient-elles riches ou pauvres ?) ; réciproquement : quelle a été l'évolution des différents types socioprofessionnels de communes (les communes les plus pauvres en 1982 se sont-elles enrichies, ou encore appauvries, les plus techniciennes se sont-elles technicisées davantage ?).

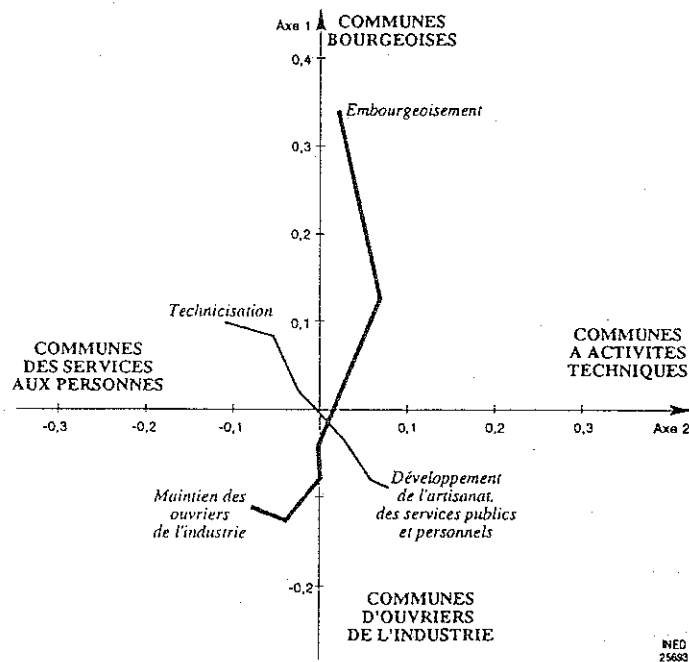
Les techniques d'analyse multidimensionnelle fournissent une méthode pour apprécier, de façon à la fois synthétique et statistiquement robuste, les relations entre structure et dynamique. Ainsi l'analyse statique permet-elle un classement des communes selon leur caractère plus ouvrier ou plus bourgeois : aux proximités entre les catégories socioprofessionnelles analysées (graphique 2), correspondent celles, duales, des unités géographiques ; leur abscisse sur le premier axe les ordonne des plus ouvrières (valeurs négatives) aux plus bourgeoises (valeurs positives), fournissant une mesure réductrice mais fiable de la richesse des communes. Le second axe les ordonne, des plus tertiaires-artisanales aux plus technico-industrielles. Les communes sont regroupées en fonction des valeurs de ces deux indicateurs. Le graphique 3 présente la position de ces groupes dans l'analyse des transformations socioprofessionnelles. Il se lit en superposition au graphique 1 et répond au premier type de question.

Graphique 3 - Projection des indicateurs de situation en 1982 sur l'analyse des transformations 1982-1990



Réciproquement, pour cerner les tendances affectant une morphologie socioprofessionnelle initiale donnée, on opère un classement des communes en fonction de leurs coordonnées dans l'analyse des transformations (graphique duale du graphique 1) : le premier axe est un indicateur de technicisation, le second, un indicateur d'enrichissement. La projection de ces deux indicateurs sur le plan d'inertie résumant la structure socio-économique du territoire en 1982 est présentée au graphique 4 qui se lit en superposition au graphique 2.

Graphique 4 - Projection des indicateurs de transformations socioprofessionnelles de 1982 à 1990 sur le plan résumant la morphologie 1982



L'embourgeoisement est un phénomène propre aux communes aisées. D'une part la croissance extrême du poids des chefs d'entreprise et des cadres, concerne les communes qui déjà en 1982 étaient les plus bourgeoises (graphique 3). Réciproquement les communes les plus huppées en 1982 se caractérisent par la croissance maximum des catégories aisées, tout spécialement celle des chefs d'entreprise et des professions libérales (graphique 4).

Parmi les classes moyennes, prédomine une tendance à l'homogénéisation du territoire.

Une tertiarisation des zones à dominante technique : les communes qui voient augmenter la part des professions artisanales, du commerce, des services publics et aux

personnes, comptaient parmi les plus techniques en 1982 (graphique 3). La réciproque n'est pas aussi nette : les communes où dominaient en 1982 les activités techniques et de gestion des entreprises (à droite sur le graphique 4), se caractérisent à la fois, par un renforcement du poids de l'artisanat et des services aux personnes, et par un certain enrichissement.

Une technicisation des zones à dominante tertiaire : les communes qui voient croître les catégories moyennes techniques, techniciens et contremaîtres, et les professions intermédiaires de gestion des entreprises, comptaient parmi les plus tertiaires et artisanales en 1982 (graphique 3) ; réciproquement, la plus forte technicisation concerne les communes initialement bien dotées en professions tertiaires - plus spécialement en commerçants, employés des services aux personnes et professions intermédiaires de la santé et de l'éducation - et non celles dotées en techniciens (graphique 4).

Une substitution s'opère, dans les communes populaires, entre le travail artisanal et le travail industriel. Etant donnée la forte diminution des emplois industriels, cette tendance comporte probablement des changements de catégorie au niveau des individus eux-mêmes. Toujours est-il que c'est dans les communes ouvrières que les employés diminuent le moins, accentuant cet effet d'homogénéisation entre les professions du commerce, des services et de l'artisanat, et le travail industriel. Plus précisément, les communes qui se sont renforcées en ouvriers du travail artisanal - surtout non qualifiés - et en employés des services aux personnes, comptaient, sans ambiguïté, parmi les plus industrielles en 1982 (graphique 3). Ceci ne concerne pas toutes les communes initialement industrielles. Celles-ci se caractérisent par deux tendances : un renforcement (ou une moindre diminution) des professions tertiaires et artisanales peu qualifiées - le plus souvent synonyme d'appauvrissement - et une résistance à la désindustrialisation (graphique 4).

En conclusion : la petite minorité des localités les plus bourgeoises s'est fortement embourgeoisée, tandis qu'aucune tendance nette ne se dégageait quant à l'évolution du "standing" social de la masse des autres localités. Les espaces les plus "technicisés", comptant une forte proportion d'ingénieurs, de techniciens, de cadres d'entreprise, ont vu la part de ces catégories diminuer, tandis qu'inversement cette part progressait dans les espaces orientés vers l'artisanat, le commerce, les services aux personnes. Renforcement des spécificités des espaces réservés aux élites sociales, affaiblissement des différences entre espaces à vocation technique et espaces de services d'accompagnement, on peut, par métaphore, résumer ces deux tendances en une phrase : la division sociale "verticale" entre les communes françaises s'est accrue, la division "horizontale" s'est atténuée.